

Compte-rendu CGSP Comité de secteur XVI du 27 mars 2026

1. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 décembre 2003 portant le Code de la Fonction publique wallonne en matière de frais de parcours.

Suppression par l'Autorité des billets de train en 1^{ère} classe.

La CGSP demande à combien s'élève l'économie ?

Pas de réponse claire, le Cabinet pense qu'il s'élève à 60.000 euros, mais vérifiera (la CGSP parle de 110-120.000 euros).

La CGSP dénonce une mesure purement symbolique.

La CGSP demande si on compte investir dans les cartes Train+ pour pouvoir bénéficier des réductions en dehors des heures creuses ?

Pas de réponse non plus. L'Administration répond qu'elle fournit un ticket Bulk en 2^{nde} classe prix plein. L'Administration bénéficie de tarifs « business ».

La CGSP demande si ce sera la même chose pour les hauts managers ?

Les hauts managers bénéficient d'une donation qu'ils utilisent comme ils l'entendent.

Les 3 OS remettent un protocole de désaccord car la mesure est juste vexatoire.

2. Divers - agenda :

- vendredi 3/7/2026 PM CSXVI (à Namur) sur le projet de réforme du secteur du logement.

La CGSP demande d'anticiper la réunion car le 3/7 est une date de départs en vacances. La CGSP dénonce le fait que dans les 3 organismes concernés des communications différentes ont été données aux différents personnels.

Le Cabinet va voir si c'est possible d'anticiper la date et va réunir un nouveau GT entre-temps.

- vendredi 17/4/2026 PM CSXVI conjoint CSXVII (à Bruxelles) sur le projet d'accord de coopération relatif à la fusion BIJ/AEF

La CGSP pense que les textes ne seront pas prêts.

L'Autorité va interroger le cabinet Degryse pour voir s'il y a lieu de maintenir la date.

3. Points des organisations syndicales.

3.1. Demandé par la CGSP - Quid du paiement de l'indemnité « Eau » pour le personnel du transport scolaire ? Quid de la fourniture d'eau pour le personnel ? (J. Galant /F. Desquesnes)

En compensation, l'Autorité propose d'intégrer l'indemnité « eau » dans le chèque-repas pour ces agents ; ainsi cela n'aura aucun impact fiscal.

La CGSP propose une autre piste : vu l'absence de commodité (ici, un point d'eau), l'ONSS accepte pour les itinérants une indemnité de max. 10 euros par jour (il s'agit d'une notion d'itinérant pour l'administration fiscale).

Le Cabinet demande les infos à la CGSP et va réévaluer la question.

3.2. Demandé par la CGSP - Quid de la modification de l'AGW du 19/02/2009, article 1er octroyant une allocation au personnel de l'URP devenue l'USI ? (J. Galant / Y. Coppieters)

Le dossier n'est pas prêt.

La CGSP n'est pas d'accord. Elle avait posé une question en novembre et l'Administration avait 60 jours pour répondre. Elle est donc largement hors délais, dans l'illégalité. La CGSP rappelle pour la Xème fois que certains agents touchent une prime et d'autres n'en bénéficient pas !

L'Autorité s'engage à répondre pour le prochain secteur XVI.

3.3. Demandé par la CGSP - Suivi du moratoire ? Demande de présentation de l'Etat de la situation du personnel au sein du SPW. Au Secteur XVI du 14/11, le cabinet s'est engagé à fournir aux OS un état des dépenses consommées pour 2025 notamment pour les 6 premiers mois pour lesquels la Ministre s'était engagée sur une norme de remplacement à 10%. Qu'en est-il ? (J. Galant)

Lors du dernier COMEX, un point de suivi a été réalisé. Une analyse plus précise sera fournie lors du prochain CSXVI.

3.4. Demandé par la CGSP - Secteur XVI du 19/12 concernant la décision du 7 novembre 2024 et les fonctions d'autorité (mise en perspective avec la liste des fonctions retenues par la fonction publique flamande) : le SPW Support était chargé de traiter la note verte qui allait arriver. Qu'en est-il ? (J. Galant)

C'est un travail de longue haleine selon l'Autorité, l'analyse est toujours en cours.

3.5. Demandé par la CGSP - Secteur XVI du 19/12 concernant la circulaire relative aux véhicules de fonction et l'annexe à la circulaire relative à l'attribution et à l'utilisation des véhicules de service : le cabinet s'est engagé notamment à revenir vers les OS avec un rétroplanning des ROI à voir avec l'administration et le cas échéant organiser des GT pour leur mise à jour, le tout devant être clôturé pour juin 2026. Qu'en est-il ? (J. Galant / Ministres fonctionnels)

Les travaux sont en cours au SPW MI.

La CGSP rappelle qu'il n'y a pas que le SPW MI qui est concerné par ces ROI.

L'Autorité estime que les autres ROI sont à jour ou en cours de mise à jour. Une vérification auprès des Ministres fonctionnels sera réalisée.

3.6. Demandé par la CGSP - Respect de la levée du moratoire dans les UAP : au sein de certains organes d'administration, des Commissaires du GW bloquent les engagements dans les UAP ne disposant pas d'une trajectoire budgétaire pluriannuelle à l'instar du SPW (Exemple à la SWCS). Quid ? Peut-on disposer d'informations claires ? (Ministres de tutelle)

La situation a été débloquée à la SWCS.

La CGSP dénonce la situation dans divers services dont le call-center (50% des effectifs). L'Autorité explique que la SWCS n'avait pas de trajectoire budgétaire claire, ce qui a expliqué ce blocage provisoire. Au-delà, chaque Ministre est libre de demander des

comptes à son administration ; celle-ci étant dans l'obligation de suivre la trajectoire budgétaire imposée.

Sur la thématique des trajectoires budgétaires, la CGSP a eu un « tombé » de camion de l'Inspection des Finances qui ne parle pas de trajectoire budgétaire, mais de « taux moyen de remplacement ».

3.7. Demandés par la CGSP et le SLFP - Service public intégré Forem/IFAPME : Communication au personnel. Quelles sont les prochaines étapes, quel est le timing du projet ? En quoi consiste-t-il concrètement ?

- Réforme du paysage de la formation professionnelle. Le SLFP a bien pris connaissance des communiqués transmis par l'AG du FOREM et l'AG ai de l'IFAPME. Toutefois, au-delà de cela, de nouveaux éléments nous sont parvenus faisant état d'un regroupement de l'IFAPME et du FOREM. Le SLFP demande si ces informations sont confirmées au niveau du Gouvernement et si oui, quel est le planning prévu et de quelle manière les OSR seront associées. (P-Y. Jeholet)

Le projet de SP intégré de l'emploi et de la formation. 2 pôles : emploi et formation. A l'heure actuelle, discussion entre les organismes (5 GT : offre de formation, cadastre des équipements, infrastructures à Charleroi métropole, taux d'insertion, marchés publics) + définition du cadre juridique. Pas de timing précis. Pas de GT RH, car on ne sait pas encore qui sera concerné outre le Forem et l'IFAPME par ce regroupement (sans doute les CISP ; autres ?).

Les OS s'étonnent du manque d'info, de notes concrètes, on a l'impression que tout se déroule en coulisses. La CGSP se demande aussi le rôle de l'OFFA qui, interrogé, a répondu avoir appris la communication par... la presse !

Le Cabinet n'a pas de réponse à ce stade.

3.8. Demandés par la CGSP, le SLFP et la CSC-SP - Refonte du SSRW et de ses missions : Pour donner suite à la commission parlementaire de la fonction publique et des infrastructures sportives du lundi 9 mars, la CGSP ne comprend pas les propos et remarques qui ont été faites. Qu'entend Madame la Ministre par : « face à l'évolution de la société et au contexte budgétaire actuel, il est indispensable de réexaminer à la fois le modèle et les missions du service social. Je souhaite m'y atteler. L'employeur public doit pouvoir garantir des avantages sociaux aux agents, mais de manière cohérente et encadrée » ?

- Avenir de l'ASBL Service social. Lors de la réunion de la commission de la fonction publique et des infrastructures sportives, du lundi 9 mars 2026, Mme la Ministre de la FP a déclaré en réponse à la question orale de la Députée Valérie BLUGE, que « *Enfin, je ne vous cache pas que, face à l'évolution de la société et au contexte budgétaire actuel, il est indispensable de réexaminer à la fois le modèle et les missions du service social. Je souhaite m'y atteler.*

L'employeur public doit pouvoir garantir des avantages sociaux aux agents, mais de manière cohérente et encadrée. » Le SLFP demande des précisions sur l'avenir du service social des services du Gouvernement et des organismes ainsi que de son ASBL.

- Pour donner suite à la question parlementaire de Mme la députée Bluge concernant le Service Social des services du Gouvernement Wallon, Madame la ministre a déclaré qu'elle souhaitait « *réexaminer à la fois le modèle et les missions du service social* ». La CSC s'étonne fortement de cette volonté pour un point qui ne ressort pas de la DPR et pour un modèle qui a démontré toutes ses qualités depuis plus de 20 ans. Quels sont les intentions exactes de Madame la ministre à ce sujet ? Ces intentions sont-elles partagées par les autres membres du Gouvernement ? (J. Galant)

La Ministre explique avoir répondu aux questions parlementaires posées. Il y a une réflexion sur le fonctionnement des services sociaux, mais aucune décision.

La CGSP répond que la réponse donnée par la Ministre aux parlementaires n'est pas la même et n'est en rien rassurante. La « sortie presse » a suscité l'émoi...

Les OS demandent si cette réflexion est au Cabinet de la FP seul ou si cela vient de l'ensemble du GW.

La Ministre répond à nouveau qu'elle n'a fait que répondre à une question parlementaire, mais confirme qu'il y a une réflexion sur le fonctionnement du service social.

3.9. Demandé par la CGSP - Économies RH AVIQ : Pour 2026, l'AVIQ prévoit des économies dans ses politiques à hauteur de 30.120.000 euros. Pour 2026 toujours, s'ajoutent 5.623.000 euros d'économies dans les RH internes. Cela constitue déjà un cataclysme pour les politiques sociales en Wallonie. Il nous revient qu'une note concernant la trajectoire budgétaire et méthodologique de remplacements des effectifs prévoit d'ici 2030 un nouveau raz-de-marée en matière de personnel. Sur cette période (2026-2030), il est ainsi prévu une perte de 157 ETP entre départs à la retraite et les autres départs. Dans la meilleure hypothèse (taux de remplacement évolutif de 50% en 2026 à 25% en 2030, soit 65 remplacements sur toute la période), le solde négatif s'élèverait donc à 92 ETP !! Dans la pire hypothèse (taux de remplacement évolutif de 1/3 en 2026 à 1/4 en 2030, soit 44 remplacements sur toute la période couverte), l'AVIQ verrait ses effectifs réduits de 113 ETP !! Une énormité !!! Le Ministre peut-il nous confirmer ces projections ? Ont-elles été entérinées ? Dans ces conditions, comment la Région va-t-elle pouvoir assurer les missions sociales et de santé essentielles pour la population ? Quelle sera la qualité des services offerts par l'AVIQ à l'avenir ? (Y. Coppieters)

Le Cabinet répond que les travaux sont en cours au sein du CG.

La CGSP dénonce le fait que les politiques sociales vont devoir fonctionner avec entre 100 et 150 personnes en moi. Est-on sérieux ? Ce GW estime-t-il vraiment qu'on peut mener à bien les politiques sociales wallonnes essentielles avec autant de personnel en moins ?

Le Cabinet Coppieters esquive la question, botte en touche et renvoie aux discussions en cours au CG.

Honteux de se débiter de la sorte !

3.10. Demandé par le SLFP - Avant-projet d'arrêté accordant une allocation spécifique aux agents des Espaces-Wallonie. Etat d'avancement. Selon les informations communiquées en CCB du SPW SG, cet avant-projet a été transmis au Cabinet de la Ministre de la FP. (J. Galant)

Le Cabinet confirme, le dossier est en cours.

- 3.11. Demandé par la CSC-SP - La CSC SP sollicite la réouverture des débats concernant les déclarations de Madame la Ministre Galant lors du meeting du MR organisé à Walhain le 13 janvier 2026. Elle y déclarait notamment : « *Je vais vous donner un petit secret. Quand j'ai compris qu'en fait la concertation syndicale, on les laissait parler mais qu'il y ait protocole d'accord ou de désaccord, la mesure elle passait quand même. Et donc dès que j'ai compris ça, je les laisse parler et puis j'avance avec mes réformes.* » La CSC SP constate que, plus de deux mois après les faits, la déception et la colère des travailleurs du service public sont intactes. Elle demande, par conséquent, une communication directe et à destination de l'ensemble du personnel. (J. Galant)**

La Ministre estime avoir déjà largement répondu ; elle botte en touche et de veut pas rouvrir le débat.

La CGSP fait remonter le « *bashing* » anti-fonctionnaires qui a suivi cette sortie, *bashing* vécu par les gens de terrain.

Comité Supérieur de concertation du 27 mars 2026

1. Suivi du CSC du 13/2/2026 :

- L'Espace Wallonie à Bruxelles

La Ministre Lescrenier répond que ces services dépendent du Ministre Président et donc de la RW. Le Cabinet confirme que « Visit Wallonia » va bien quitter les locaux car il y a peu de visites (10.500) pour un budget conséquent (120.000 euros). Cela n'a aucun impact en termes d'emploi.

La CGSP demande au Ministre Président s'il y a une instruction pour quitter le bâtiment ? La réponse du Cabinet est non.

La CGSP dénonce un mensonge car il y a bien eu des réunions entre le cabinet et l'Administration pour discuter de l'avenir de ce bâtiment.

2. Points des organisations syndicales.

2.1. Demandé par la CGSP - Problématique de sécurité des bâtiments et du personnel (liste non exhaustive) :

- absence de contrôle haute et basse tension dans beaucoup de bâtiments et sur beaucoup de site dangereux comme des ouvrages des voies hydrauliques...
- addition de non-conformités constatées dans le cadre des VLT
- absence de personnel d'accueil dans certains bâtiments (pour rappel, ce personnel est le point de départ de toute la politique de sécurité des bâtiments du SPW)
- défaut de formation et exercices incendie,
- problématique de mise à disposition d'EPI,
- manque de formations et recyclages EPI, secouristes vu la réduction des budgets de formation de l'EAP...
- contrôles importants comme l'étanchéité des installations de gaz, de l'électricité ne sont soit pas réalisés, soit les installations sont défectueuses,
- situation call center du SPW Finances, pourtant installé dans un nouveau bâtiment, montre qu'entre les ambitions déclarées du GW et les moyens mis à disposition, il y a un gros problème de réalisme. Aujourd'hui, le Call center est incapable de travailler dans les conditions de travail fixées. Des travaux d'urgence doivent être entrepris pour que le bien-être au travail du personnel et les obligations européennes pour ce type de personnel puisse être rencontré.

Dans tous les constats ci-dessus, la réponse de l'autorité administrative est le manque de moyens octroyés. La CGSP rappelle la responsabilité de l'employeur (le GW !) et informe que, sur base des rapports de VLT, elle demandera une visite de l'inspection du Travail sur tous les sites concernés.

(J. Galant).

La CGSP a posé ces questions afin d'alerter sur toute une série de manques et de lacunes en matière de sécurité. Elle veut tirer la sonnette d'alarme sur les risques encourus par certains membres du personnel dans certains lieux de travail.

L'Administration a apporté une série de réponses, elle les transmettra par écrit : de nombreux points ont été corrigés, d'autres sont en cours, des marchés publics viennent d'être lancés...

La CGSP va examiner le rapport et y répondra à son tour. Les OS rappellent que la RW a déjà été condamnée au niveau pénal à la suite du décès d'un jeune pour des manquements de la Région.

- 2.2. Demandé par la CGSP - En lien avec le point de suivi 3, la CGSP tire la sonnette d'alarme concernant l'état du DNF. A ce jour, il manque déjà 44 agents de triages. A la fin de cette année, il en manquera 66, plus le manque de personnel dans d'autres fonctions du Département. Le plan de personnel 2026 raboté et les emplois nécessaires pour la reprise du contrôle Gaz, pour lequel des moyens humains ne sont pas fournis, fait qu'aucun départ au DNF n'est compensé. Des missions vont devoir être abandonnées, la pénibilité du travail va s'accroître pour le personnel de terrain, les villes et communes vont subir les conséquences de l'absence de gestion des bois concédés et ne manqueront pas d'interpeller le GW sur l'absence de recettes provoquée par l'incapacité du DNF et donc du GW à remplir ses missions. De plus, la problématique du point 2.1 ci-dessus s'applique également au DNF (voiture, EPI...). (A-C. Dalcq).**

Le plan de personnel prévoit 3 chefs de cantonnement et 29 postes de C1. Un autre service est sollicité afin de soulager la charge de travail (simplification de la charge administrative). Enfin, réorganisation du service (des GT sont en cours) par le DG.

La CGSP rappelle que chaque réorganisation a créé de plus grands triages avec toujours moins de personnel. Quand il manquera 66 agents en fin d'année, ce sont 66 communes qui ne pourront pas vendre leur bois, ce qui les met en grande difficulté financière ! La CGSP rappelle qu'on arrive au pic de la courbe des âges qui va s'étaler jusqu'en 2030, l'année 2027 sera encore pire que 2026 en termes de départs. En ce qui concerne les C1, il y a bien remplacement de 1 pour 1, mais celui qui « monte » C1, le C2 ou le C3, lui n'est pas remplacé car là il n'y a pas de norme de remplacement de 1 pour 1 -> on déplace le trou !! L'enveloppe du DNF a été vidée dans les plans de personnel successifs. Même l'IG annonce clairement qu'il va abandonner des missions.

- 2.3. Demandé par la CGSP - La CGSP constate que depuis la fin des services continus, l'ensemble des missions de terrain du SPW au service de la population et des Communes se désagrège, que ce soit au DNF, à l'AWAP, aux routes, aux voies hydrauliques, aux aéroports, au personnel d'accueil, ... La CGSP demande l'évaluation de la fin des services continus et d'ores et déjà revendique son retour. (J. Galant)**

Cette question est liée à la question précédente. Elle aborde la question des missions régaliennes qui ne sont plus assurées et donc sont externalisées sous forme de missions de service. La CGSP rappelle l'analyse de l'IF qui confirme que des marchés de service coûtent bien plus cher que l'internalisation des missions.

La CGSP demande donc une réunion pour aborder la question des services continus et leur retour. La CGSP dénonce le fait que dans les plans de personnel, on ne favorise pas les missions essentielles.

La Ministre est d'accord d'ouvrir cette discussion.